

Branche Technique

Objet du document : Compte-rendu réunion

Date et heure : Le 25/11/2024 à 19h00 **Lieu :** En visio

Présents : Sonia PRODHOMME, Morgan LAJARTHE, Baptiste DESHAIES, Didier BERTIN et Alexis GOUGEON

Absents :

Excusés :

Objet de la réunion :

Répartition des tâches, désignation des Arbitres et Juge Arbitres pour les différentes compétitions :

Résumé :

- Etude des Rôles de chacun à l'heure actuelle :

Alexis GOUGEON : Responsable des désignations des arbitres et juge-arbitres, gestion des notes de frais pour les journées de championnat par équipe national. Les critères appliqués : 1^{er} arrivé 1^{er} servi, éloignement domicile et lieu d'arbitrage, celui qui s'inscrit au minimum en termes de fréquence est prioritaire. Envoi des convocations au plus tard le lundi soir pour le samedi. Retour des notes frais dans un délai de 5 jours. Paiement sous 15 jours, par le comité.

Morgan LAJARTHE : Responsable des désignations des juges-arbitres, gestion des notes de frais pour les journées de critérium fédéral départemental. Envoi des convocations au plus tard le lundi soir pour le samedi. Retour des notes frais dans un délai de 5 jours. Paiement sous 15 jours, par le comité.

Baptiste DESHAIES : Responsable des désignations des juges-arbitres, gestion des notes de frais pour le TOP départemental, individuels vétérans, circuit poussins-benjamins, journée féminine, individuels corpos, finales par classement, tournoi doubles féminins, coupe jeunes, tournoi 1^{ère} licence, titre ANDRO, titres par équipes et tournoi mixte. Envoi des convocations au plus tard le lundi soir pour le samedi. Retour des notes frais dans un délai de 5 jours. Paiement sous 15 jours, par le comité.

Suivi de l'activité des arbitre régionaux, et juge-arbitres, et le contrôle de leur honorabilité.

Désignation des arbitres et JA sur les compétitions régionales organisées par la Ligue qui se déroulent sur le 44.

- Il est acté d'harmoniser les délais de retours des notes de frais et que l'ensemble des concernés les respecte.
- Les notes de frais sont envoyées en format Excel à Didier BERTIN pour validation. Ensuite, Didier les transmet en format PDF à Nathalie LEPAROUX pour le paiement.
- L'objectif : paiement sous 15 jours après la prestation.
- En ce qui concerne l'honorabilité, Baptiste fait remonter que les clubs ne font pas le nécessaire pour les arbitres et JA. Il est décidé de communiquer pour sensibiliser les clubs à l'importance de contrôler

l'honorabilité non seulement des arbitres, mais aussi des dirigeants (P- T -S) et de l'ensemble des éducateurs diplômés ou non. A traiter en bureau.

- Proposition d'Alexis GOUGEON de modifier l'organigramme, intégration de Dylan TETEDOUX pour reprendre la désignation des désignations arbitre et juge-arbitre et note de frais pour le championnat national par équipe.
- Dans ce cas de figure, Alexis GOUGEON propose une nouvelle organisation et un nouvel organigramme, voir ci-dessous :

Baptiste DESHAIES

Responsable de la Commission arbitrage – Juge arbitrage (CDA)

Morgan LAJARTHE

Responsable du Critérium fédéral (organisation et désignation des JA et arbitres)

Alexis GOUGEON

Responsable des Compétitions jeunes : Circuit poussin/benjamin, top départemental, coupe jeunes, titre individuel Andro, tournoi 1ère licence (élaboration des règlements des compétitions en partenariat avec les techniciens et désignation des JA et arbitres)

Dylan TETEDOUX

Responsable des désignations des arbitres et Juges-arbitres pour le championnat national par équipe

Baptiste DESHAIES

Responsable des désignations pour les autres compétitions que sont les vétérans, les corpos, les finales par classement, les Titres par équipe, les tournois Loisirs, les tournois féminins
Suivi de l'activité des arbitre régionaux, et juge-arbitres
Contrôle de leur honorabilité.

Désignation des arbitres et JA sur les compétitions régionales organisées par la Ligue qui se déroulent sur le

44

- Sonia PRODHOMME rappelle que l'objectif principal est de proposer aux licenciés des compétitions de qualité et pour cela des temps de concertation sont indispensables entre les membres de cette commission et les techniciens ou responsables (des vétérans, corpos, féminines, loisirs, ...) en particulier à la clôture des inscriptions. Ainsi les formules de jeu seront adaptées.

Relevé fait par Didier Bertin, envoi pour relecture et validation par les participants.